

Brouillon du PV de l'AG ordinaire de l'ASBL Panama, 10.6.2024

Participation

Présents ou représentés

- ASBL Ashes of M. (Georges Laforêt)
- ASBL Deep Noize (Julien Spitaels)
- ASBL Les Ponts Spalaux
(par procuration à Thierry Dupièreux)
- ASBL OREFUNDP
(par procuration à Manuel Dolhet)
- Jimmy Basse
(par procuration à Jimmÿ Senoussi)
- Romuald Bernard
(par procuration à Olivier Rinchart)
- Alexandra Bonmariage
- Lauralie Colle
- Christophe Degimbe
- Jean-Luc Delory
- Manuel Dolhet
- Thierry Dupièreux
- Bernard Fortz
- Philippe Gayet
- Monique Gilles
- Virginie Gorin
(par procuration à Bernard Fortz)

- Benoît Hageman
- Florence Halleux
- Lorence Lefebvre
- Louis Lepinois
- Angélique Luyckfasseel
(par procuration à Yves Quertenmont)
- Karl Noben
(par procuration à Benoît Hageman)
- Christophe Peeters
(par procuration à Jean-Luc Delory)
- Marc Pijcke
- Yves Quertenmont
- Olivier Rinchart
- Benoît Saint-Moulin
(par procuration à Lorence Lefebvre)
- Yannick Sartenaer
(par procuration à Marc Pijcke)
- Jimmÿ Senoussi
- Stéphane Tournay
(par procuration à Florence Halleux)

Absents et excusés

- Benoît Collet
- Didier Galand
- Olivier Heyte

- Liliane Lolli
- Gaëtan Mairy
- Alexandre Ponchaut

Absents et non excusés

- ASBL Bear Rock
- Stijn Bredo
- Fabienne Christyn
- Jean-François Degembes
- Patrick Foissac

- Nicolas Jaumain
- Carine Lagneaux
- Gaël Mine
- Valère Thomas
- Vincent Vandenbranden

Décédés

- Jean-Pol Fievez

- Étienne Nulens

La réunion commence avec 31 membres présents physiquement ou par procuration, sur un total de 47.

Bernard Fortz préside la réunion.

Neuf invités sont autorisés à suivre les débats. Il s'agit de David Dehard, Charles Depauw, Robin Gillain, Florence Haumann, Jean-Pierre Kubwimana, Étienne Mossiat, Esther Pitance, Anne-Lise Rigole et Martin Tilkens.

Ordre du jour

L'ordre du jour transmis dans la convocation est le suivant:

1. Approbation du PV de la réunion précédente
2. Admissions, démissions et exclusions de membres
3. Rétrospective 2023
 - rapport d'activité
 - compte et bilan financier
 - décharge des administrateurs
4. Perspectives 2024
 - projet et présentation du nouveau contrat-programme
 - budget
5. Élection des administrateurs

Cet ordre du jour est approuvé par l'ensemble des membres.

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion du 12 juin 2023 a été transmis aux membres. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Admissions, démissions et exclusions de membres

- Deux candidats se présentent : Étienne Mossiat et Esther Pitance. Tous deux participent déjà aux activités de Panama et désirent officialiser leur implication dans l'association. Étienne est bénévole régulier au Belvédère depuis sept ou huit mois et fréquente la salle depuis 2016. Il aime s'investir dans les initiatives socioculturelles qui lui tiennent à cœur (Le Garage sur les quais de Sambre à Namur, plusieurs tiers-lieux...) et a envie d'aller plus loin quand le projet l'intéresse beaucoup, ce qui est le cas du Belvédère. Pour sa part, Esther a rejoint l'équipe il y a quelques années et souhaite mettre son expérience de gestionnaire de lieux culturels (le Théâtre de Namur, la salle de concerts de Gelbressée) à disposition de Panama.

- Robin Gillain, Jean-Pierre Kubwimana et Martin Tilkens soumettent aux membres la candidature de l'ASBL ExerGo, dont ils sont les représentants. L'association a été récemment créée. Elle organise à Namur des activités liées aux musiques urbaines. Un concert a déjà eu lieu au Belvédère et a réuni plus de 150 personnes.

- Charles Depauw et Florence Haumann présentent quant à eux Symbiosis, l'ASBL dont ils sont membres. L'association est active depuis une quinzaine d'années à Bruxelles et s'est aussi implantée, plus récemment, en terres namuroises. Deux soirées dédiées aux musiques électroniques psytrance, jungle et drum&bass se sont déroulées ces derniers mois au Belvédère et ont connu le succès.

L'ASBL ExerGo, l'ASBL Symbiosis, Étienne Mossiat et Esther Pitance sont admis à l'unanimité des voix, par vote individuel à main levée.

- Deux démissions ont été communiquées à l'organe d'administration (= CA) : Benoît Collet et Alexandre Ponchaut.

- Fabienne Christyn, absente et non excusée à deux assemblées générales consécutives, est réputée démissionnaire.

L'ASBL Panama est donc composée désormais de 48 membres.

3. Rétrospective 2023

Bernard Fortz commente le rapport d'activité, qui a été rédigé par le CA avec l'aide d'Anne-Lise Rigole et transmis aux membres. En 2023, les efforts ont été dirigés vers une augmentation substantielle du nombre de concerts, un engagement fort en faveur d'une attitude durable (initiatives de l'éco-team, participation aux séminaires Litmus et au plateforme Event Change), un renforcement de notre présence en ligne et une professionnalisation de notre communication, la poursuite du projet d'aménagement du sous-sol et la formation, au sein du comité de programmation, de coordinateurs d'activités.

Jean-Luc Delory expose le bilan financier. Le compte de résultat de 2023 montre un volume d'activités (et donc un chiffre d'affaires) légèrement supérieur au budget, ainsi qu'une légère perte de 2000€. Le bilan reste très positif, avec 52.000€ de bénéfice reporté et 60.000€ de capitaux disponibles.

David Dehard, coordinateur de l'ASBL Court-Circuit, suggère de modifier la formule « défraiements d'artistes » par « achats de spectacles ». Moyennant cette remarque, le rapport d'activité et le bilan financier sont approuvés à main levée, chacun à l'unanimité.

Les membres du CA sont déchargés de leurs responsabilités à main levée, à l'unanimité.

4. Perspectives 2024

Bernard Fortz et Louis Lepinois commentent le projet 2024, qui a été transmis aux membres. Panama était candidate à l'obtention d'un contrat-programme de 250.000€/an pour la période 2024-28 ; elle a au final obtenu un contrat-programme de 120.000€/an, ce qui correspond au doublement du subside actuel. Du personnel va être aussitôt engagé : un mi-temps administratif et logistique, un étudiant également à mi-temps, trois flexi-jobs pour assurer certaines fermetures. Anne-Lise va quant à elle devenir coordinatrice de l'ASBL.

Ces différents renforts permettront d'encadrer l'équipe des coordinateurs de concerts et soirées, en pleine dynamique d'élargissement. Pour respecter le nouveau cahier des charges imposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la hausse du nombre d'activités va continuer, avec notamment l'accueil d'activités pédagogiques dans le cadre du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA).

Enfin, nous poursuivrons nos démarches en vue d'aménager une salle de 400 places en sous-sol. Selon les derniers plans, les travaux permettraient d'augmenter aussi la jauge en surface. Les toilettes (accessibles aux PMR), la terrasse et l'isolation du bâtiment feront par ailleurs l'objet d'une réfection en profondeur. Le Belvédère étant, pour rappel, une propriété communales, nous avons rencontré le bourgmestre ; celui-ci semble sensible à nos arguments

et dit chercher une solution pour financer le projet. Panama déposera un dossier à la Ville en temps utile.

Florence Halleux propose son aide pour l'accueil des activités pédagogiques, tandis qu'Étienne Mossiat indique être disponible pour des travaux, entre autres d'entretien du lieu, à définir. Les administrateurs les remercient et reviendront vers eux.

Bernard présente le budget 2024, qui a été transmis aux membres. Un boni de 29.000€ et une marge dans le poste des investissements (poste estimé à 15.000€) sont prévus.

L'assemblée générale approuve à main levée le budget et le projet, à l'unanimité.

5. Élection des administrateurs

Le mandat de l'équipe actuelle arrive à terme. Jimmy Basse et Benoît Saint-Moulin ont démissionné en cours d'année. Jimmÿ Senoussi n'est pour sa part pas candidat à un nouveau mandat. Par ailleurs, aucune nouvelle candidature n'a été reçue.

Les six administrateurs restants se portent candidat à un nouveau mandat de deux ans : Manuel Dolhet, Bernard Fortz, Philippe Gayet, Louis Lepinois, Yves Quertenmont et Virginie Gorin. Les cinq premiers exposent leurs motivations ; Virginie, absente à la réunion pour cause de maternité, a communiqué un texte à Bernard, qui le lit à l'assemblée.

Le vote a lieu par bulletin secret. Au terme de celui-ci, tous les candidats sont acceptés : Louis Lepinois (35 pour), Yves Quertenmont (35 pour), Manuel Dolhet (34 pour, 1 abstention), Bernard Fortz (33 pour, 2 contre), Philippe Gayet (32 pour, 3 contre) et Virginie Gorin (25 pour, 8 contre et 2 abstentions).

L'assemblée générale élit donc, en qualité d'administrateurs pour la période 2024-2026 :

1. Manuel Dolhet – 78.10.09-183.91
2. Bernard Fortz – 71.05.31-253.52
3. Philippe Gayet – 61.09.05-123.04
4. Virginie Gorin – 86.05.20-230.41
5. Lepinois Louis – 61.01.12-397.46
6. Quertenmont Yves – 69.06.15-027.44